

**ÉTABLISSEMENT**

**Conseil Départemental de l'Ariège (09)**  
Hôtel du Département  
5 - 7 rue du Cap de la Ville  
09001 FOIX CEDEX

**AVIS DE MARCHÉ  
SERVICES****Organisme acheteur**

Conseil Départemental de l'Ariège, Christine TEQUI, 5-7 rue du Cap de la Ville, 09000 FOIX, FRANCE. Tel : +33 561020909. E-mail : smarches@ariege.fr.

**Adresse(s) internet**

Adresse générale de l'organisme acheteur : <https://www.ariege.fr>  
Site du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

**Objet du marché**

Formation à la conduite en sécurité

**Caractéristiques****Type de procédure :**

Procédure adaptée.

**Caractéristiques principales :**

Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande avec montant maximum.

La consultation est relancée selon la procédure adaptée avec publicité et mise en concurrence préalables, en application de l'article R.2123-1 du Code de la Commande Publique, suite à une procédure adaptée lancée le 10 novembre 2020, déclarée sans suite pour cause d'infructuosité en l'absence d'offre remise pour les lots n°1 (AIPR-CACES) et n°2 (Viabilité hivernale) et l'insuffisance de concurrence pour le lot n°3 (Permis C, CE et code de la route).

L'accord-cadre est conclu pour une durée d'un an à compter de sa notification, reconductible de manière tacite deux fois, pour une période d'un an, soit une durée maximale de 3 ans.

Le délai d'exécution des prestations sera fixé dans chaque bon de commande.

**Des variantes seront prises en considération : Non****Division en lots : Oui****Il convient de soumettre des offres pour**

un ou plusieurs lots.

**Durée du marché ou délai d'exécution**

Durée en mois : 36 (à compter de la date de notification du marché).

**Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**

Vendredi 10 septembre 2021 - 12:00

**Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre**

Durée en mois : 4 (à compter de la date limite de réception des offres).

**Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services)**

30 septembre 2021

**Conditions relatives au marché****Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent**

Budget départemental - Mandat administratif à 30 jours

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché**

Aucune forme de groupement n'est imposée par le Pouvoir Adjudicateur

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature autre que la langue française**

Français.

**Unité monétaire utilisée : Euro.****Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat**

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire (si ces documents ne sont pas déjà demandés dans le cadre du formulaire DC2, ci-après).
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail) si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).
- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).

#### **Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).

#### **Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT1) :**

- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus (formulaire NOT12).

#### **Autre justificatif / Commentaire :**

##### **Autre justificatif :**

- Déclaration sur l'honneur : - Le candidat produit une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-11 du Code de la commande publique  
Extrait de l'inscription au RCS ou K-BIS ou carte d'identification justifiant de l'inscription au Répertoire des Métiers : Attestation de moins de 3 mois  
Certificats de qualifications professionnelles : Des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants. L'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres ; Niveaux spécifiques minimaux exigés : Attestation de compétence professionnelle LOT n°3 : Permis de conduire C et CE, Agrément préfectoral auto-école (articles L213-1 et R213-2) et LOT n°1 : AIPR-CACES : l'attestation prouvant que l'organisme testeur est certifié pour la délivrance du Caces (copyright) et pour la délivrance de l'attestation AIPR, conformément à l'article 22 de l'arrêté du 15 février 2021, après réussite au QCM-IPR du MTES  
Titre d'études et titres professionnels : -indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché

#### **Critères d'attribution**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- 1: Valeur technique de l'offre 60%
- 2: Prix des prestations 40%

#### **Autres renseignements**

##### **Numéro de référence attribué au marché par l'organisme acheteur**

212021FO065

##### **Renseignements complémentaires :**

Négociation éventuelle sur les éléments financiers autant que sur les aspects méthodologiques du mémoire technique.  
Le Pouvoir Adjudicateur procédera à l'analyse des offres des candidats sur la base des critères de sélection des offres et sélectionnera les 3 candidats les mieux classés avec lesquels il négociera.  
A l'issue de ces négociations, il retiendra l'offre économiquement la plus avantageuse sur la base des critères de choix des offres définis ci-dessus et dans le règlement de la consultation.

#### **Informations sur les lots**

##### **LOT N° 1 :**

**Description succincte**

Formations AIPR et CACES

**Quantité ou étendue**

Montant maximum annuel : 13 200.00 € TTC

**LOT N° 2 :****Description succincte**

Formation à la viabilité hivernale

**Quantité ou étendue**

Montant maximum annuel : 7 200.00 € TTC

**LOT N° 3 :****Description succincte**

Formation Permis C, CE et à l'Epreuve du Code de la Route

**Quantité ou étendue**

Montant maximum annuel : 14 400.00 € TTC

**Date d'envoi du présent avis**

30 juillet 2021